

# Modalités d'inscription dans les Bibliothèques Universitaires

#### **Préambule**

L'accès aux collections est libre et gratuit. Cependant, l'inscription est obligatoire pour tout emprunt de document.

Lorsque votre situation vous permet de bénéficier **de la gratuité des droits d'inscription**, vous pouvez effectuer votre demande d'inscription en ligne à l'adresse : <u>bu.unistra.fr</u> – rubrique mon compte, puis « Pas encore inscrit ? ».

Si votre situation nécessite le paiement de droits d'inscription, vous devez vous rendre dans une des bibliothèques suivantes :

# Règlement en espèces ou par chèque :

- Bibliothèque de l'IUT Robert Schuman et de pharmacie
- Bibliothèque de médecine et odontologie
- Bibliothèque du Pege
- Bibliothèque du Studium

#### Règlement par chèque uniquement :

- Bibliothèque de l'ECPM
- <u>Bibliothèques éducation et enseignement Colmar</u>
- Bibliothèques éducation et enseignement Strasbourg

### Remarques

Seuls les étudiants et les personnels de l'Université de Strasbourg accèdent à la totalité des services ainsi qu'à la documentation numérique à distance.

Si vous souhaitez utiliser principalement les services de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (Bnu) de Strasbourg, nous vous invitons à vous s'inscrire directement dans celle-ci.

# INSCRIPTION AUTOMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

- Étudiants de l'Université de Strasbourg (droits de bibliothèque payés à l'inscription à l'Université), y compris les étudiants inscrits en DAEU.
- Personnels de l'Université de Strasbourg.
- Enseignants titulaires, vacataires (effectuant plus de 40h d'enseignement par an), professeurs universitaires et hospitaliers de l'Université de Strasbourg.
- Professeurs émérites ou honoraires.
- Étudiants, enseignants et personnels de l'ENGEES, de l'ENSAS, de l'INSA et les lecteurs inscrits à la Bnu.
- Étudiants inscrits en initiation à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI Alsace 10 établissements).

### Par convention signée avec l'Université de Strasbourg :

- Étudiants inscrits à la Haute école des arts du Rhin (HEAR) : se présenter à l'accueil de la bibliothèque pour faire enregistrer votre carte.
- Étudiants inscrits à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA).
- Étudiants inscrits à l'Université de Haute Alsace (UHA).

|   | Pièce(s) justificative(s)<br>à présenter | Prêt de documents et<br>service de PEB | WIFI | Utilisation des postes<br>publics | Accès à la documentation<br>numérique à distance | Accès au service de<br>copies/scans et<br>impressions |
|---|--|--|------|-----------------------------------|--|---|
| Étudiants, personnels et enseignants<br>titulaires de l'Unistra | Pass campus                              | OUI                                    | OUI  | OUI                               | оиі  | oui   |
| Enseignants vacataires  | Carte invité pass campus                 | OUI                                    | OUI  | OUI                               | NON  | OUI   |
| Professeurs émérites ou honoraires,<br>professeurs invités      | Carte invité pass campus                 | OUI                                    | OUI  | OUI                               | OUI  | oui   |

| Étudiants, enseignants et personnels<br>ENGEES, ENSAS, INSA et lecteurs Bnu                 | i ass campas   | OUI | OUI | OUI | NON | OUI |
|---|--|-----|-----|-----|-----|-----|
| Étudiants inscrits en initiation à<br>l'Institut de formation en soins<br>infirmiers (IFSI) | Pass campus  | OUI | OUI | OUI | оиі | OUI |
| Étudiants inscrits à la HEAR, à l'INSA<br>ou à l'UHA  | <ul><li>Pass campus</li><li>Pass Bu Alsace</li></ul> | OUI | OUI | NON | NON | oui |

# INSCRIPTION EN TANT QUE LECTEUR EXTÉRIEUR

### Inscription gratuite

- Étudiants ou enseignants avec une attestation d'accueil de plus d'un mois.
- Personnels retraités de l'Université de Strasbourg.
- Étudiants, personnels, lecteurs du réseau EUCOR.
- Personnels du CHU/CNRS/INSERM de Strasbourg.
- Personnels enseignant et administratif (dont Atsem) de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en activité.
- Lycéens et étudiants en BTS boursiers.
- Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

|   | Pièce(s) justificative(s)<br>à présenter  | Prêt de documents et<br>PEB | WIFI | Utilisation des postes publics | Accès à la documentation<br>numérique à distance | Accès au service de<br>copies/scans et<br>impressions |
|---|---|-----------------------------|------|--------------------------------|--|---|
| Pour toutes les catégories  | <ul> <li>Pièce d'identité</li> <li>Justificatif de situation</li> <li>Justificatif de domicile</li> <li>Photo d'identité</li> </ul> | OUI                         | OUI  | OUI                            | NON  | OUI   |
| Pour les personnels retraités de<br>l'Université de Strasbourg                                | <ul> <li>Arrêté de mise en<br/>retraite en plus des<br/>pièces justificatives<br/>mentionnées ci-dessus</li> </ul>                  | OUI                         | OUI  | OUI                            | NON  | OUI   |
| Pour les lycéens et étudiants<br>boursiers  | <ul> <li>Notification de bourse<br/>en plus des pièces<br/>justificatives<br/>mentionnées ci-dessus</li> </ul>                      | OUI                         | OUI  | OUI                            | NON  | OUI   |
| Pour les lycéens mineurs (être<br>âgé de 16 ans révolus ou être titulaire<br>du baccalauréat) | <ul> <li>Autorisation parentale<br/>en plus des pièces<br/>justificatives<br/>mentionnées ci-dessus</li> </ul>                      | OUI                         | OUI  | OUI                            | NON  | OUI   |

### Inscription payante - Demi-tarif : 17 euros\*

- Étudiants inscrits dans une autre université publique relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Étudiants inscrits dans un autre établissement de l'enseignement supérieur.
- Étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles publiques.
- Lycéens et étudiants en BTS non boursiers.
- Alumni souscripteurs à l'offre du Service relations alumni.

|                            | Pièce(s) justificative(s)<br>à présenter   | Prêt de documents et<br>PEB | WIFI | Utilisation des postes<br>publics | Accès à la documentation<br>numérique à distance | Accès au service de<br>copies/scans et<br>impressions |
|----------------------------|--|-----------------------------|------|-----------------------------------|--|---|
| Pour toutes les catégories | <ul><li>Pièce d'identité</li><li>Justificatif de domicile</li><li>Photo d'identité</li></ul> | OUI                         | OUI  | OUI                               | NON  | OUI   |

# Inscription payante - Plein tarif : 34 euros\*

- Vous ne faites partie d'aucune catégorie mentionnée ci-dessus et vous résidez en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

| _   |                          | Pièce(s) justificative(s)<br>à présenter   | Prêt de documents et<br>PEB | WIFI | Utilisation des postes<br>publics | Accès à la<br>documentation<br>numérique à distance | Accès au service de<br>copies/scans et<br>impressions |
|-----|--------------------------|--|-----------------------------|------|-----------------------------------|---|---|
| Pot | ur toutes les catégories | <ul><li>Pièce d'identité</li><li>Justificatif de domicile</li><li>Photo d'identité</li></ul> | IUO                         | OUI  | OUI                               | NON   | OUI   |

<sup>\*</sup>Tarif des droits de bibliothèque : le coût de l'inscription est fixé annuellement par circulaire du MESRI.

Remarque: les lecteurs extérieurs UHA doivent s'acquitter de 7 ou 14 euros en complément des frais d'inscription déjà réglés à l'UHA.

Les auditeurs libres doivent s'inscrire directement à l'université afin de bénéficier d'une carte invité. L'inscription se fait ici : <a href="http://www.passcampus.fr/invite/">http://www.passcampus.fr/invite/</a>

Pôle SP-S RIGAL 31/03/2022 | p. 5